

Présents au conseil d'administration:

Mario André (Physiologie, Pavillon Principal), Julie Binette (Microbiologie/Immunologie, Pavillon Principal), Frédéric Bketznek (Sciences neurologiques, Pavillon principal), Séverine Descombes (Sciences Neurologiques, Hôpital Ste-Justine), Benjamin Ellezam (Pathologie et biologie cellulaire), Mathieu Houde (Pathologie et Biologie cellulaire, Pavillon Principal), Andrée Lessard (Physiologie, Pavillon Principal), Karine Lévesque (Microbiologie/Immunologie, Pavillon Principal), Marie-Michèle Mantha (Sciences biomédicales, Hôpital Ste-Justine), Linda Mark (Microbiologie/Immunologie, Pavillon Principal), Benoît Riopel (Invité, FAÉCUM), Nicolas Solban (Sciences biomédicales), Manuella Villion (Microbiologie/Immunologie, Pavillon Principal).

Ordre du jour

- 0- Accueil
- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Retour sur le dernier conseil d'administration
 - 2.1 Acceptation du dernier procès verbal
 - 2.2 Tâches accomplies
- 3- Point d'information : commission socio-politique
- 4- Points de discussion
 - 4.1 Congrès AEGSFM
 - 4.2 Activité hivernale
- 5- Varia
- 6- Clôture

0-Accueil

Ouverture du conseil d'administration à 18h00, à la salle G-323 du Pavillon Principal de l'Université de Montréal.

1- Acceptation de l'ordre du jour

Les modifications suivantes sont apportées à l'ordre du jour:

- Ajout au point d'information (à traiter avant la commission sociopolitique): 3.1 information FAÉCUM, donc 3.2 commission sociopolitique;

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

2- Retour sur le dernier conseil d'administration**2.1 Acceptation du dernier procès verbal**

L'acceptation du dernier procès verbal est reportée au prochain conseil d'administration.

2.2 Tâches accomplies

Karine Lévesque : La ligne téléphonique du local de l'AEGSFM a été coupée. Pour le fond d'aide aux étudiants, Karine s'est informée auprès de la Faculté des études supérieures et de la faculté de médecine. Un fond d'aide existe déjà à l'université. L'AEGSFM pourrait offrir une contribution pour majorer ce fond.

Séverine Descombes : L'adresse électronique de l'AEGSFM a été créée. Toutefois, le référendum électronique visant à rejoindre les étudiants et à les sensibiliser aux causes de l'AEGSFM n'a pas encore été rédigé.

Mathieu Houde : L'envoi d'un courrier électronique aux étudiants via Pascal Barette pour l'abonnement à Médecine-Sciences a été réalisé.

Marie-Michèle Mantha : Les procès verbaux de l'automne dernier n'ont pas encore été envoyés aux membres du conseil d'administration. Sera fait sous peu.

Julie Binette : Le budget de l'AEGSFM 2000-2001 sera bientôt disponible sur le site web de l'association.

3- Points d'informations

3.1 FAÉCUM

Benoît Riopel :

La FEUQ (Fédération des étudiants universitaires du Québec) ayant demandé une augmentation de cotisation de 2,50\$ à 4,00\$ auprès des étudiants membres afin de pouvoir entreprendre son plan de développement, la FAÉCUM a décidé de faire une consultation générale par référendum auprès des étudiants sur cette question. Comme les étudiants membres de l'AEGSFM sont dispersés dans diverses unités de recherche, et que leur taux de participation au dernier référendum n'était que de 2.1%, la FAÉCUM propose cette fois de se déplacer dans les centres de recherche afin de rejoindre plus d'étudiants. Le bureau de scrutin serait sur place probablement ½ journée dans un centre de recherche donné, et serait tenu par deux étudiants bénévoles. Nous voulons donc savoir si vous acceptez de collaborer avec nous et d'accueillir les bénévoles dans vos unités de recherches. Ce référendum se tiendrait du 12 au 23 février, et la campagne pour promouvoir l'événement débiterait dès la semaine prochaine.

La FAÉCUM profiterait de l'occasion pour sonder l'opinion des étudiants sur d'autres dossiers importants, tels le soutien de la politique souverainiste, l'augmentation de la cotisation à la radio étudiante CISM, la création d'une halte-garderie, et l'évaluation de la qualité de l'enseignement par les étudiants. Le questionnaire du référendum est disponible en annexe.

3.2 Commission sociopolitique

Le rapport produit par l'AEGSFM, l'AEGSDB et Force Jeunesse intitulé «La recherche en santé : enjeux et perspectives», est présentement sous presse. Deux cents exemplaires seront distribués gratuitement aux étudiants lors du Congrès des stagiaires de recherche le 27 janvier 2001, grâce à l'aide financière obtenue de la FAÉCUM. Chacun des membres du jury en recevra également un exemplaire. Enfin, une conférence de presse aura lieu durant cette journée, afin de renseigner les médias montréalais des propositions présentées dans ce rapport.

Les collaborateurs préparent diverses activités de diffusion du mémoire, et entreront en contact avec les représentants étudiants des Universités de Laval et Sherbrooke afin d'agir en concertation.

4- Points de discussions

4.1 Congrès AEGSFM

Répartition des tâches des bénévoles pour la journée du Congrès (samedi 27 janvier 2001). Le rendez-vous général pour les organisateurs est à 7 heures du matin, dans le hall d'entrée des anciens HEC.

Aperçu des tâches :

- bénévoles à l'accueil des étudiants et accueil des membres du jury;
- organisation des panneaux pour présentations par affiches;
- responsables projectionnistes pour chacune des salles;

- table AEGSFM : distribution du mémoire sur la politique scientifique rédigé par l'AEGSFM, AEGSDB et Force Jeunesse (à l'arrivée aux jurys, et au kiosque d'information de l'AEGSFM pour les étudiants);
- distribution des t-shirts Relève Médecine 2000 gratuitement aux étudiants.

Précisons que 33,000\$ ont été obtenus en commandite de plusieurs compagnies pharmaceutiques. Le souper au resto du Vieux-Port coûte 35,00\$ par personne, et un transport par navette est disponible pour ceux qui le désirent (doivent s'inscrire à l'accueil aux anciens HEC).

4.2 Activité hivernale

La sortie hivernale proposée aurait lieu à Saint-Jean de Matha à la mi-février. Alexandre s'occuperait d'évaluer les coûts, de faire les réservations (transport-activités), et de créer une affiche d'informations pour annoncer aux étudiants la tenue de cette activité.

5- Varia

- 1) Rappel : la patinoire du CEPSUM est réservée pour les étudiants de l'AEGSFM tous les samedis à 15h30. Le coût est de 2.00\$ par personne. Contacter *Christian Beauséjour* (Hôpital Ste-Justine) pour plus d'informations.
- 2) *Karine Lévesque* propose que l'AEGSFM offre un cadeau à *Élizabeth Pérez* pour le travail magistral qu'elle a accompli pour la publication du cahier des présentations du Congrès.
Julie Binette seconde la proposition.
Acceptée à l'unanimité.
- 3) Le poste de vice-présidence à l'externe est libre suite à la démission de *Charlène Bélanger*. Toute personne intéressée à assumer ces fonctions est priée de le faire savoir à *Karine Lévesque*, présidente de l'AEGSFM.

6- Clôture

Le conseil d'administration prend fin à 19h35.

ANNEXE

AVIS À TOUS LES REPRÉSENTANT DE L'AEGSFM QUI PRATIQUENT
À L'EXTÉRIEUR DU CAMPUS.

La FAÉCUM tiendra, du 12 au 16 et du 19 au 23 février prochain, une consultation référendaire auprès de ses étudiants membres. Afin de permettre aux étudiants qui ne sont pas sur le campus de pouvoir pratiquer leur droit démocratique, une équipe mobile de scrutateur se déplacera dans les institutions externes et y tiendra des bureaux de scrutin temporaires.

Comme personne ne connaît mieux les institutions externes que vous, nous aimerions avoir votre avis et le cas échéant, votre aide afin de faciliter l'accès à ces lieux et favoriser la participation des étudiants que vous représentez.

Donc, si vous croyez pertinent que la FAÉCUM tienne un bureau de scrutin dans votre institution, veuillez SVP nous contacter au 301-9421 le plus rapidement possible.

Benoit Riopel
Coordonnateur aux affaires internes, FAÉCUM

CONTENU DE LA CONSULTATION RÉFÉRENDAIRE

Les questions suivantes seront posées :

a) Cotisation à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ)

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), dont la FAÉCUM fait partie depuis sa fondation, est l'organisation qui regroupe la majorité des associations étudiantes universitaires du Québec. Depuis 1989, année de création de la FEUQ, la cotisation versée est de 2,50\$ pour les sessions d'automne et d'hiver, et de 0\$ pour la session d'été. Afin d'améliorer sa capacité d'action et la qualité du discours ainsi que pour assurer la stabilité de la FEUQ, les associations membres ont établi un plan de développement dont la réalisation nécessitera une augmentation de la cotisation à 4\$ par session. En conséquence :

d) Projet pilote de halte-garderie

En mars dernier, la FAÉCUM a reçu le mandat de son Congrès d'étudier la possibilité de développer, avec d'autres partenaires, un service de halte-garderie réservée exclusivement aux étudiantes et étudiants membres de la FAÉCUM.

À la différence d'une garderie traditionnelle tel le Centre de la petite enfance de l'Université de Montréal, une halte-garderie permettrait une flexibilité quant aux heures et aux jours de garde et serait ainsi mieux adaptée à la réalité des étudiantes et étudiants. La première question vise à savoir si vous considérez que la FAÉCUM devrait travailler à la réalisation d'un tel projet. La seconde question sert à déterminer si vous seriez prêts à payer 0,25\$ par session afin de financer ce projet pilote. Cette cotisation serait en vigueur pendant deux (2) ans afin d'établir la nécessité et la viabilité d'un tel service auprès des autorités gouvernementales et universitaires. En conséquence :

1- Souhaitez-vous que la FAÉCUM, en collaboration avec ses partenaires, mette sur pied un projet pilote de halte-garderie ?

oui non

2-Acceptez-vous que soit instituée une cotisation automatique non obligatoire (CANO) temporaire (2 ans) de 0,25\$ par session afin de financer ce projet pilote ?

oui non

e) Qualité de la formation

À l'Université de Montréal, les finalités de l'évaluation de l'enseignement réalisée par l'administration sont doubles. D'une part, les résultats de l'évaluation contribuent aux décisions relatives à la nomination et à la promotion des professeurs (objectif statutaire). D'autre part, les résultats peuvent être utilisés à des fins formatives, c'est-à-dire dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'enseignement dispensé dans l'institution (objectif formatif). La FAÉCUM, pour sa part, considère que l'évaluation formative ne fait pas l'objet d'un encadrement réglementaire adéquat. Actuellement, seuls le professeur concerné ainsi que le doyen ou le Directeur de département reçoivent les résultats de l'évaluation. Il revient uniquement au professeur de prendre la décision de faire appel ou non à un support pour l'aider à améliorer la qualité de son enseignement. Les étudiants ne peuvent donc être assurés que leur contribution, par le biais des évaluations, ait réellement un impact sur la qualité de la formation. En conséquence :

Souhaitez-vous que le processus d'évaluation de l'enseignement soit formellement lié à des mesures concrètes d'amélioration de la qualité de l'enseignement ?

oui non

